



**COMMUNE DE MORILLON
Haute-Savoie**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 JUILLET 2023 à 20 h – Salle du Conseil**

• • • • •

*La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance
comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT*

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

Présents :

M. BEERENS-BETTEX Simon, Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY Éric, M. BOUVET Jérémie, M. SÉRAPHIN Gilles, Mme PEREIRA Jocelyne.

Absents excusés :

M. CLÉRENTIN Raphaël qui donne pouvoir à M. BEERENS-BETTEX Simon,
Mme BOSSE Stéphanie qui donne pouvoir à Mme DUNOYER Marie,
M. GIRAT Martin qui donne pouvoir à M. SÉRAPHIN Gilles,

Secrétaire de séance : Mme DUNOYER Marie

Points préliminaires :

À l'ouverture de la séance, M. le Maire informe les élus du Conseil municipal de la démission de M. Alexi POLONIA de son poste de conseiller municipal, à effet immédiat à compter de la date de réception de la lettre de démission, à savoir le 05 juillet 2023.

À ce titre, Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article L.2121-4 du Code général des collectivités territoriales : « les démissions des membres du Conseil municipal sont adressées au Maire. La démission est définitive dès sa réception par le Maire, qui en informe le représentant de l'État ». Il précise que la lettre de démission de M. Alexi POLONIA a été transférée à M. le Préfet de la Haute-Savoie par des courriers en date du 05 juillet 2023, dont une copie a été adressée par voie postale, à M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville.

M. le Maire et M. VUILLE souligne la présence de M. BELLEVILLE, Trésorier, invité à participer à la présente séance, et qui termine son poste à Taninges et le remercie pour son travail. M. BELLEVILLE remercie les élus et les agents pour leur collaboration et explique qu'il quittera Taninges, qui fermera ses portes fin août, pour ensuite rejoindre les services de la DDFIP d'Annecy où il travaillera sur le contrôle fiscal.

1. Fonctionnement des assemblées : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 15 juin 2023 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Fonctionnement des assemblées : Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal et tableau des DIA :

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués (article L.2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'aliéner reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

3. Sécurité : Présentation du Plan communal de sauvegarde (PCS) de la commune de Morillon suite à sa mise à jour :

M. Fabrice LOUSTAUD, Policier municipal de Morillon, présente synthétiquement aux élus les dispositions du Plan communal de sauvegarde de Morillon.

Ce point tient lieu d'information et ne donne pas lieu à un vote des élus. Suite à cette information, M. LOUSTAUD précise qu'un exercice de simulation de la mise en œuvre du PCS sera organisée à l'automne prochain.

4. Administration générale : Adhésion au Syndicat mixte du Funiflaine et approbation des statuts modifiés :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC UNE ABSTENTION (MME LISETTE CHEVRIER-DELACOSTE)

5. Administration générale : Convention avec le PSIG de Bonneville pour la mise à disposition des locaux de l'école du Visigny pour les entraînements du peloton :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Finances : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget principal – exercice 2023

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Urbanisme : Approbation du Plan urbain partenarial pour le secteur d'Honoraz :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Foncier : Classement dans le domaine public communal routier de parcelles de terrain affectées à la circulation publique sur le secteur des Esserts :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Voirie : Lancement de la consultation pour le marché public de viabilité hivernale :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Domaine skiable : Autorisation de travaux de remblaiement, accordée à la commune d'Arâches-la-Frasse, sur la parcelle communale cadastrée section A n°794 dans le cadre de l'aménagement de la gare supérieure du futur télésiège de Gron, en remplacement de l'appareil actuel :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC UNE ABSTENTION (M. ÉRIC CONVERSY)

11. Vie associative : Approbation de la convention à conclure avec l'association CETAS pour l'installation d'une activité d'Air soft :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC 2 ABSTENTIONS (M. GILLES SÉRAPHIN, pour son compte et pour le compte de M. MARTIN GIRAT dont il a le pouvoir)

12. Affaires scolaires : Attribution d'une subvention à l'école primaire de la Rivière-Enverse pour un voyage scolaire à Menthon Saint-Bernard :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Questions diverses :

La séance est levée à 21h48.

Fait à Morillon, le 24 juillet 2023

Le Maire,



Simon BEERENS-BETTEX

Simon BEERENS-BETTEX

Le secrétaire de séance



Marie DUNOYER

Marie DUNOYER

